



Ville de Cerny

Essonne

✉ 8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📠 01 69 23 11 10 🖱️ mairie@cerny.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Les membres du Conseil municipal
se réuniront le :**

**JEUDI 23 JUIN 2022
À 19 H 00
EN MAIRIE**

L'ordre du jour est le suivant :

Rendu compte des décisions prises par Madame le Maire

Enfance - Jeunesse

- 1- Convention avec la commune de Corbeil-Essonnes relative à la facturation des frais de restauration pour les élèves extérieurs
- 2- Convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'aide aux vacances enfants (AVE)

Finances

- 3- Concessions de cimetière : Tarifs à compter du 1^{er} juillet 2022
- 4- Annonces publicitaires : Tarifs à compter du 1^{er} juillet 2022
- 5- Études surveillées ou dirigées : Tarifs journaliers à compter du 1^{er} septembre 2022
- 6- Mise à disposition des locaux de l'Hôtel de Ville : Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023
- 7- Séjours jeunes 2022 : Tarifs
- 8- Accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires : Tarifs journaliers à compter du 1^{er} septembre 2022
- 9- APPS : Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2022
- 10- Repas servis au restaurant scolaire : Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2022
- 11- Repas à domicile : Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2022

Administration générale

- 12- Modification de la composition des commissions municipales

Urbanisme

- 13- Dénomination de nouvelles voies

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

